

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2011**

Délibération
n° 2011.11.167

Adhésion au Pacte
d'Istanbul pour l'eau

LE TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE ONZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 octobre 2011**

Secrétaire de séance : Rachid RAHMANI

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Redwan LOUHMAI à Françoise COUTANT, Véronique MAUSSET à Dominique LASNIER, Catherine PEREZ à Joël LACHAUD, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Janine GUINANDIE par Anissa ACHARKI

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Victor KERRIGUY, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 NOVEMBRE 2011

**DELIBERATION
N° 2011.11.167**

ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT - EAU
POTABLE

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

ADHESION AU PACTE D'ISTANBUL POUR L'EAU

Les forums mondiaux de l'eau réunissent tous les 3 ans l'ensemble des organisations dans le domaine de l'eau et sont une plateforme d'échanges et de partenariat entre les divers intervenants à l'échelle mondiale. Ces forums sont organisés par le Conseil Mondial de l'Eau créé en 1996 par des associations professionnelles de l'eau et les agences des Nations Unies.

La ville de Marseille a été retenue comme lieu du 6^{ième} Forum de l'eau qui aura lieu du 12 au 17 mars 2012. Toutes les parties prenantes françaises s'engagent en ce moment pour assurer le succès de cet évènement majeur dans le domaine de l'eau. Les collectivités locales ont été étroitement associées aux cinq forums qui se sont déjà déroulés.

En effet, un des résultats du 5^{ème} Forum qui s'est déroulé en 2009 à Istanbul a été l'adoption par les collectivités locales du « Pacte d'Istanbul pour l'eau » qui reconnaît l'importance de l'eau comme bien public et la nécessité de bien la gérer pour garantir un bon accès des populations à ce bien précieux. Ce pacte propose donc des engagements généraux et des exemples de cibles en annexe qui doivent être déclinés en applications par les collectivités signataires. Cette déclinaison, laissée à l'appréciation de la collectivité locale signataire, est décrite dans le projet d'accord cadre 2012-2014 « pour une gestion durable et solidaire de l'eau », proposé entre le GrandAngoulême et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

La Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême ayant les compétences en eau potable, assainissement des eaux pluviales et des eaux usées, applique déjà les grands principes du pacte d'Istanbul liés à la gestion de l'eau.

Considérant la parfaite adéquation entre les objectifs du pacte d'Istanbul et le partenariat entre le GrandAngoulême et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, cette dernière souhaite encourager le GrandAngoulême à s'engager pour une gestion durable et solidaire de l'eau, par la signature de ce pacte.

Vu l'avis favorable de la commission environnement –cadre de vie et construction du 19 septembre 2011,

.../...

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion au pacte d'Istanbul en vue de développer des stratégies de gestion de l'eau.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ladite adhésion.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 novembre 2011	<u>Affiché le :</u> 09 novembre 2011